

# CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE-LES-ORMES

## PROCES-VERBAL du 15 JANVIER 2026

Convocation en date du : 10/01/2026

Date d'affichage de la convocation : 10/01/2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze janvier à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie de Dompierre-les-Ormes sous la présidence de Mme Géraldine AURAY, Maire.

Présents :

MM. Guillaume BOUCHOT, André CHARNAY, Jean-Yves COURTOIS, Frédéric DEBUS, Marcel RENON  
Mmes Géraldine AURAY, Séverine DEBIEMME, Emilie GIRAUD DEBROSSE, Elisabeth MARTINOT, Véronique VIAL

Absents-excuses : M. Bernard LITAUDON a donné procuration à Mme Elisabeth MARTINOT  
M. Philippe PROST a donné procuration à Mme Géraldine AURAY  
M. Emmanuel FENEON a donné procuration à Mme Séverine DEBIEMME  
M. André CHARNAY a donné procuration à M. Jean-Yves COURTOIS

Vérification du quorum

Désignation du secrétaire de séance

Approbation de l'ordre du jour avec modification de l'ordre du jour avec ajout : annulation et remplacement des deux délibérations n° 2025/12/08

M. Jean-Yves COURTOIS a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil du 18 décembre 2025,
- 2) Annulation et remplacement des deux délibérations n° 2025/12/08
- 3) Délibération 2025/11/03 Subvention du Budget principal Commune au Budget annexe Lotissement - Annule et remplace
- 4) Décision modificative n° 7
- 5) Contrat d'électricité Engie
- 6) Travaux Enedis
- 7) Informations diverses.

**1°) Approbation du procès-verbal du conseil du 18 décembre 2025 - Délibération n° 2026/01/01**

Le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité

**2°) Annulation et remplacement des deux délibérations n° 2025/12/08 Dépenses d'investissement - Autorisation pour mandatement dans la limite de 25 % des crédits votés en 2025 - Délibération n° 2026/01/02**

Mme le Maire fait part du mail de la Préfecture de Saône et Loire demandant d'annuler les 2 délibérations numérotées 2025/12/08 et de les remplacer.

En effet, la 1ère délibération avait fait l'objet d'une modification mais sans délibération et la mention "à l'unanimité" n'apparaissait pas.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- annule les 2 délibérations numérotées 2025/12/08,
- autorise le Maire à mandater, dans l'attente du vote de l'ensemble des budgets primitifs 2026, les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits votés en 2025 et cela en plus des crédits reportés le cas échéant ; somme qui sera affectée aux opérations suivantes :

**Budget Commune**

Opération 126 voirie

article 2151 Réseaux de voirie

26 250,00 € (Travaux d'investissement 2025 : 105 000 € x 25 %)

Opération 152 Acquisition de matériel

article 2184 Mobilier

6 250,00 € (Travaux d'investissement 2025 : 25 000 € x 25 %)

Opération 218 Sécurisation accès à l'école

article 2112 Terrain de voirie

8 750,00 € (Travaux d'investissement 2025 : 35 000 € x 25 %)

Opération 200 Divers bâtiments communaux

article 21318 Autres bâtiments publics

12 500,00 € (Travaux d'investissement 2025 : 50 000 € x 25 %)

Opération 225 Salle des Fêtes

article 21318

22 000,00 € (Travaux d'investissement 2025 : 88 000 € x 25 %)

article 2188 : Autres

12 500,00 € (Travaux d'investissement 2025 : 50 000 € x 25 %)

Opération 227 Ilot Bretaire article

21318 : Autres bâtiments publics

7 500,00 € (Travaux d'investissement 2025 : 30 000 € x 25 %)

Opération 228 Local Ted Burger

article 21318 : Autres bâtiments publics

2 500,00 € (Travaux d'investissement 2025 : 10 000 € x 25 %)

Opération 229 Création espace ludique et sportif  
article 2138 : Autres constructions  
25 000,00 € (Travaux d'investissement 2025 : 100 000 € x 25 %)

Opération 230 Vestiaires football  
article 2031 : Frais d'études  
14 375,00 € (Travaux d'investissement 2025 : 57 500 € x 25 %)  
article 21314 : bâtiments culturels et sportifs  
131 500,00 € (Travaux d'investissement 2025 : 526 000 € x 25 %)

Chapitre 21  
article 21318 autres bâtiments publics  
7 500,00 € (Travaux d'investissement 2025 : 30 000 € x 25 %)  
article 21321 construction immeubles de rapport  
43 750,00 € (Travaux d'investissement 2025 : 175 000 € x 25 %)

#### Budget Logements sociaux

Chapitre 21  
article 21321 Immeubles de rapport  
2 750,00 € (Travaux d'investissement 2025 : 11 000 € x 25 %)

#### Budget Locaux commerciaux

Chapitre 21  
article 21321 Immeubles de rapport  
1 250,00 € (Travaux d'investissement 2024 : 5 000 € x 25 %)

### **3°) Délibération 2025/11/03 Subvention du Budget principal Commune au Budget annexe Lotissement - Annule et remplace - Délibération n° 2026/01/03**

En Conseil le 25 novembre dernier, M. Frédéric Debus avait présenté la situation financière du Lotissement La Palissade. Il avait indiqué que le budget du Lotissement La Palissade à fin décembre 2025 nécessitait une avance du Budget principal Commune de 12 344,59 € au profit de la section Fonctionnement du budget Lotissement et de 26 455,51 € au profit de la section Investissement de ce budget Lotissement, soit un total de 38 800,10 €. Ce dernier montant devait être enregistré dans le budget de la section Investissements du Budget principal Commune.

En définitive c'est un montant de 12 345,69 € qui est nécessaire pour équilibrer la section Fonctionnement du budget du Lotissement, et ce montant doit être enregistré dans la section Fonctionnement du budget Commune au chapitre 65, et non en Investissements.

En conséquence il est proposé que l'équilibrage des comptes du budget Lotissement soit assuré de la façon suivante :

- Subvention de Fonctionnement de 12 345,69 € du Budget Commune (compte 65736211) au Budget Lotissement (compte 7573622),

- Avance remboursable d'Investissement de 26 455,51 € du Budget Commune (compte 27638) au Budget Lotissement (compte 168748).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, modifie annule et remplace la délibération 2025/11/03 comme suit :

- Le Budget Commune verse une subvention de Fonctionnement de 12 345,69 € (compte 65736211) au Budget Lotissement (compte 7573622),
- Le Budget Commune verse une avance remboursable d'Investissement de 26 455,51 € (compte 27638) au Budget Lotissement (compte 168748),
- Autorise Mme le Maire à réaliser les écritures comptables nécessaires comme décrit ci-dessus.

#### **4°) Décision modificative n° 7- Délibération n° 2026/01/04**

Compte tenu de la comptabilisation en compte 65736211 de la subvention de 12 345,69 € du Budget Commune au Budget Lotissement, M. Frédéric Debus explique qu'il convient de compléter le budget du chapitre 65 au moyen du crédit complémentaire suivant :

Décision modificative n°7

Section de fonctionnement

Dépenses

Art 65736211 Subvention au budget annexe : + 8 000,00 €

Art 60621 Combustibles : - 4 500,00 €

Art 60622 Carburant : - 1 500,00 €

Art 61521 Entretien terrains : - 2 000,00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide la modification budgétaire N° 7 suivante Budget Commune :

Section de fonctionnement

Dépenses

Art 65736211 Subvention au budget annexe : + 8 000,00 €

Art 60621 Combustibles : - 4 500,00 €

Art 60622 Carburant : - 1 500,00 €

Art 61521 Entretien terrains : - 2 000,00 €.

#### **5°) Contrat d'électricité Engie - Délibération n° 2026/01/05**

M. Frédéric Debus rappelle au Conseil Municipal que le contrat d'électricité avec Engie s'arrête au 31/05/2026. Le Conseil du 18 décembre 2025 avait décidé de refaire un nouveau contrat d'un an.

M. Frédéric Debus a reçu d'Engie une proposition d'un contrat de 10 mois couvrant la période du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 31 mars 2027. Il présente et commente les tarifs proposés dans ce contrat qui sont en diminution par rapport au contrat actuellement en vigueur.

Le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité,

- décide d'accepter la proposition de contrat d'Engie pour une durée de dix mois du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 31 mars 2027

- autorise Mme le Maire à signer le contrat correspondant.

#### **6°) Travaux Enedis**

M. Marcel RENON fait part de la réunion qui s'est tenue en Mairie le 06 janvier pour un chantier d'entretien des réseaux. 2 chantiers sont prévus sur Dompierre ; les travaux seront effectués par les entreprises Potain et SMEE de mars à octobre.

#### **7°) Informations diverses**

##### **a) Bal des Conscrits**

Mme le Maire fait part au Conseil de la demande des conscrits pour le branchement à la borne électrique située sur le parking en face la salle des fêtes pour leur bal le 21 mars. M. Jean-Yves Courtois se rendra sur place le jour J pour le branchement.

##### **b) Étude de marché Gamm Vert**

L'étude réalisée par le Cabinet Bérénice permet d'avoir une analyse essentielle pour cerner le marché, son environnement et les critères pour sa viabilité. Mme le Maire et M. Emmanuel Fénéon recontacteront les 2 sociétés intéressées pour se développer à Dompierre les Ormes.

##### **c) Bâtiments Carneiro et Ted Burger**

Mme le Maire indique qu'il conviendrait de vider les locaux du bâtiment Carneiro et du Ted Burger. Il serait également opportun d'envisager la location de l'appartement situé à l'arrière du bâtiment. Mme le Maire a fait visiter le local Ted Burger à une personne intéressée pour le louer.

##### **d) Sécurisation accès groupe scolaire**

Le dossier pour la DETR 2026 a été transmis à la Préfecture.

La consultation pour le maître d'œuvre a été lancée. 2 propositions sont déjà parvenues en Mairie.

Les offres doivent être faites pour le 06 février au plus tard.

**e) Ilot Bretaire**

Une demande a été faite à M Chartier de l'A.T.D. concernant les possibilités de suivi de projets : les quotas sont fixés à 2 projets et 2 notes d'opportunité par mandat. Au-delà, les suivis pour d'autres projets se font par devis pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Un rendez-vous avec Mme Rastel du Département est prévu le 18 février à 10 h 00 afin d'établir une note d'opportunité pour les énergies renouvelables.

M. Francky Sabot du PETR a été sollicité pour nous aider à trouver des subventions.

Mme Claudie Courtois et M. Iurie Botan ont transmis leur besoin pour les futurs cabinets médicaux.

**f) Nouvelle directrice Villages Solidaires**

Mme Agathe Blot, directrice de Villages Solidaires partant pour une nouvelle mission, sera remplacée par Mme Martine Cézary, connue sur le secteur pour avoir été assistante sociale.

**g) Service enfance jeunesse**

M. Thibaut Barquet souhaite quitter son poste de directeur du Service Enfance Jeunesse.

Mme Séverine Debiemme a relevé des erreurs de facturation depuis septembre 2025, après étude du dossier dans le contexte de reprise de la compétence périscolaire.

**h) Ressources humaines**

La personne rencontrée pour le poste de secrétaire générale a accepté le poste. Sa demande de mutation a été faite, elle devrait arriver au plus tard mi-avril.

**i) Commission liste électorale**

La révision de la liste électorale est prévue le 21 février à 9 h 00.

**j) Placettes poubelles**

Le dossier est toujours en cours.

Une benne à verre a été installée sur la place de la station-service.

**k) Remise des prix fleurissement**

Mme le Maire indique qu'elle a reçu un mail du Département pour une invitation à la remise de prix pour le fleurissement à Charnay les Mâcon le 07 février à 14 h 00. Elle s'y rendra avec Mme Elisabeth Martinot.

**l) Bail Maison du Gardien avec le Village des Meuniers**

M. Frédéric DEBUS rappelle que le bail avec le Village des Meuniers arrive à échéance au 20 mars 2026. Il convient de prévoir le renouvellement du bail et vérifier si des modifications sont à apporter au niveau des conditions.

**m) Clôture jardin Maison Aucaigne**

M. Frédéric Debus signale que la clôture entre le jardin de la maison Aucaigne et le jardin de la maison de M. Landrieu n'a toujours pas été réalisée. A voir avec M. André Charnay

**n) Déneigement**

Le déneigement a été compliqué car le fournisseur était en rupture de stock. De plus, la neige est tombée pendant les jours fériés et les vacances des agents techniques. Mme le Maire remercie M. Marcel Renon et M. Lionel Charvet qui sont intervenus le jour de Noël et le week-end..

**o) Commission voirie communautaire**

Une réunion de préparation des travaux 2026 est prévue le 03 février.

**p) Zone Industrielle des Prioles**

M. Frédéric Debus s'interroge sur la zone d'extension de la Zone des Prioles et demande si des négociations ou expropriations sont en cours pour sécuriser les projets de cette ZI. Il lui est répondu que les terrains nécessaires à ces projets pourront bien être mobilisés le moment venu.

Fin de séance : 21 h 30

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 19 février 2026 à 20 h 00

Prochain bureau : vendredi 13 février 2026 à 8 h 30

Le secrétaire de séance  
Jean-Yves COURTOIS

Le Maire  
Géraldine AURAY